

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LEGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

REVUE GENERALE

(2 février 1882)

France

Les groupes de l'Union républicaine et de l'extrême gauche de la chambre des députés ont décidé que l'interpellation qui devait être adressée au gouvernement, en raison de l'ajournement du projet de révision de la Constitution, serait abandonnée.

M. Humbert, ministre de la justice, a ordonné une enquête judiciaire sur les opérations de l'Union générale.

Il est question de poursuites contre plusieurs administrateurs.

L'Union générale a pour président M. Bontoux, pour directeur M. Féder, et pour administrateurs MM. d'Harcourt, Gantray, de Broglie, de Biencourt, Eugène Veuillot et de Montgolfier.

Les règlements de Bourse s'opèrent d'une façon comparativement facile.

Le Standard annonce, d'après plusieurs informations venant de Paris, qu'il règne une confusion telle que plusieurs jours s'écouleront avant qu'on puisse savoir si les règlements sont complétement assurés.

Dix-huit millions de marks en espèces ont été envoyés hier de Berlin à la Banque de France.

La maison Adolph Bare, de Hambourg, a fait faillite.

Le ministre de la justice, a déclaré que les autorités judiciaires examinent en ce moment si des poursuites doivent être intentées au comité de surveillance. "Les événements, a-t-il dit, montrent la nécessité de modifier les lois de 1867, afin d'empêcher les sociétés financières de spéculer sur leurs propres actions."

M. Léon Say, ministre des finances, annonce que les agents de change ont pris des mesures assurant le paiement intégral des sommes dues à leurs créanciers, sans avoir eux-mêmes la certitude que leurs débiteurs agiront ainsi.

Aujourd'hui la liquidation a été laborieuse. Seules quelques banques de second ordre ont suspendu leurs paiements. La faillite d'autres maisons, qu'on attendait jusqu'au dernier moment, sera demain un fait accompli; c'est du moins ce qu'on croit. On attend avec anxiété.

Par suite du développement des relations commerciales entre le Canada et la France, une succursale de l'Agence commerciale canadienne de Londres vient d'être fondée à Paris. M. Hector Fabre, sénateur canadien, est placé à la tête de cette agence.

A la nouvelle que la cour suprême de Guatemala avait acquitté les soldats accusés d'avoir attaqué, le 7 novembre dernier, le secrétaire de la Légation française, M. Pilet, le gouvernement français a refusé de recevoir l'évêque guatémalien. Une frégate a reçu l'ordre de se rendre au Guatemala pour y demander satisfaction—10 000 francs d'indemnité et l'en prisonnement des agresseurs.

Angleterre

Par suite des difficultés inattendues que rencontre à Paris la publication de l'United Ireland, ce journal sera prochainement transféré à Liverpool.

Presque tous les habitants de Lough Mask ont été arrêtés. Ils sont parvenus de complicité dans le meurtre de l'haissier Huddy et de son neveu, dont les cadavres ont été retrouvés dans un étang voisin.

La presse italienne

Il y a grande anxiété dans la presse italienne. Le journal la Riforma dit: "C'est la Papauté qui se trouve dans une position critique. La Papauté est un anachronisme destiné à disparaître de mort violente ou naturelle, selon qu'elle le choisira elle-même."

La "Gazetta d'Italia," dont les bureaux ont été transférés à Rome, incline à penser que tout finira bien pour le royaume italien. "Puisque l'Italie se trouve avoir les mains liées, c'est l'Allemagne qui va l'aider à trouver une solution de tout point favorable, une solution pour l'Italie et avec l'Italie, au lieu de la solution pour le Pape et avec le Pape, que M. de Bismarck semblait vouloir d'abord."

Le "Dritto" a la bonté d'avertir les catholiques qui "ils se font illusion sur la politique de l'Allemagne." De même, la "Perseveranza" adresse de "sérieux" avertissements au Vatican, et l'engage à ne pas croire que "le prince de Bismarck, l'homme qui a créé l'unité de la patrie allemande, puisse attenter à l'unité d'une nation sœur."

Mais ces déclarations optimistes sont contredites par les recherches mêmes auxquelles se livre la presse libérale pour trouver une solution à son gré de la question romaine. Le "Dritto," vous le savez, a imaginé la formule du "Pape responsable;" c'est-à-dire qu'il s'agirait, d'après ce journal, de limiter la puissance pontificale et d'offrir aux gouvernements étrangers le moyen de se défendre contre le Pape et de l'attaquer au besoin.

La "Nazione" et l'"Opinione" regrettent ce projet "qui se réduirait, en définitive, à une loi internationale sur les abus du clergé, faite expressément pour le Pape, et ne devrait être appliquée que pour lui seul." Mais en retour ces journaux ne savent quel changement apporter à l'état actuel de choses.

La loyauté et le bon sens du peuple italien, dit l'"Opinione," sauront garantir l'exécution pleine et perpétuelle de la loi des garanties, et cette situation, qui se définit clairement d'elle-même, vaudra mieux que tout pacte international."

De son côté, le "Dritto," auquel les évolutions ne coûtent rien, incline maintenant à adopter la conclusion précitée de l'"Opinione," savoir que le meilleur parti à prendre, à commencer par le Pape et par l'Italie et en finissant par l'Allemagne, ce serait de

laisser les choses dans l'état où elles sont."

Avant d'admettre avec l'"Opinione" que la question romaine pourrait être résolue... sans solution, le "Dritto" avait déclaré que, dans le cas du départ du Pape, "il suffirait à l'Italie de proposer aux puissances, le maintien de la loi des garanties, tout comme si le Pape continuait de résider à Rome: par exemple en ce qui concerne l'immunité du Vatican, l'apanage au Pape exilé, les honneurs à lui rendre en quelque ville d'Italie qu'il viendrait à traverser ou dans laquelle il voudrait s'arrêter, etc." Puis se contredisant de nouveau, le "Dritto" a annoncé vingt-quatre heures après, c'est à dire dans son numéro d'avant-hier, que "si le Pape partait, on verrait cesser par le fait même l'immunité des possessions que la loi des garanties laisse en dépôt au chef de l'Eglise." Le "Popolo Romano," organe personnel du président du cabinet M. Depretis, est un peu plus conséquent. Il continue de repousser tout projet d'intervention étrangère. La seule solution possible, selon lui, "ne peut dépendre que de deux volontés: celle du Pape et celle de l'Italie: toute autre volonté est étrangère à la question." Et le "Popolo" examine comme il suit la part de ces deux volontés: "L'Italie pour son compte a déjà résolu la question par la loi des garanties... Elle pourrait bien, si elle le voulait, l'améliorer, mais, dans tous les cas, cette modification quelle qu'elle soit, ne pourrait être, ne saurait devenir un objet de négociation directe qu'entre la nation italienne et le Saint-Siège et jamais avec l'intervention des puissances étrangères. Quant au Pape, il peut sans doute, s'il le veut, donner à sa position une forme différente de celle qu'établit la loi des garanties; mais cette forme différente qu'il adopterait avec ou sans le consentement de l'Italie, se réduirait à "prendre la voie de l'exil."

Cette exclusion persistante de l'intervention étrangère, soutenue par l'organe de M. Depretis, dénote qu'il y a réellement péril d'intervention pour obliger, au moins, l'Italie à s'occuper de la question bon gré mal gré.

Le dépit qui en résulte de la part des révolutionnaires italiens explique aussi la menace du "Popolo Romano," qui préférerait plutôt voir le Pape prendre la voie de l'exil, que d'admettre l'intervention des puissances... comme si cette mesure extrême de l'exil n'était pas de nature à provoquer l'intervention! D'autres menaces plus violentes encore sont formulées par la "Riforma":

"C'est l'homme et non plus le Pape, dit la "Riforma," qui conspire contre le pays, qui lui donne l'hospitalité, et cet homme nous expose au péril d'une guerre contre quelque puissance amie. Que si le texte de la loi des garanties ne suffit pas, "notre code pénal y pourvoira..." Enfin, poursuit la "Riforma," si notre gouvernement ne se croyait pas suffisamment autorisé à agir avec fermeté contre la Papauté, ni par le texte de la loi des garanties, ni par les autres

lois, eh bien! qu'il se présente à la Chambre avec des mesures qui enlèvent à la loi des garanties tout caractère nuisible, aussi bien à l'égard de l'Italie qu'à l'égard de toute autre puissance!"

Loin d'atténuer la gravité de la situation, de pareils excès contribuent à la mettre en relief. Il faut en dire autant de la fin de non-recevoir que le "Popolo Romano" affecte d'opposer à l'intervention des puissances. Il est opportun de signaler sur ce point les aveux suivants du "Bersagliere," organe de l'ex-ministre Nicotera: "Il ne suffit pas, pour se tirer d'embarras, de dire que l'on n'admet pas de discussion sur la question vaticane, sur la loi des garanties... Nous tenons à ce que notre pays ne s'endorme pas sur cette phrase noble, altière tant que l'on veut, mais qui est susceptible d'être atténuée, tournée en dérision, pulvérisée et détruite par trois bouches qui viendraient à se mettre d'accord pour nous demander la discussion." Le fait est que le Saint-Siège se trouve, de l'aveu de la "Perseveranza," en voie de conclure la paix avec l'Allemagne."

Irlande et Canada

La session parlementaire devant s'ouvrir bientôt, le cabinet anglais a dû se préoccuper du sort des prisonniers politiques incarcérés en Irlande, et principalement de ceux qui font partie du Parlement anglais. Le "Times" assure que le gouvernement a décidé de rendre la liberté aux députés irlandais incarcérés, et de renvoyer en prison les autres suspects.

Cette demi-mesure ne satisfait sans doute personne, et permettrait seulement à M. Parnell et à ses amis de porter à la Chambre des communes des récriminations sur le sort des suspects maintenus en prison.

Sir Stafford Northcote a adressé une circulaire aux membres du Parlement appartenant au parti conservateur, pour les inviter, en raison de la gravité des circonstances, à se trouver exactement à leur poste le 7 février prochain.

Le "Freeman's Journal" avertit le gouvernement de l'Irlande que, s'il persiste dans sa politique actuelle, si les expulsions de fermiers ont lieu sur une grande échelle, et si les prêtres qui prennent parti pour le peuple sont sujets à être arrêtés, les événements dépasseront les appréhensions des plus pessimistes. Nous sommes, dit le "Freeman's Journal," à la veille d'événements terribles si le gouvernement ne change pas de politique.

En même temps qu'il publie cet avertissement, le "Freeman's Journal" répudie le manifeste "Pas de redevances," ainsi que toute idée de sécession.

Il est utile d'ajouter que ce journal, sans jamais trahir la cause de l'Irlande, a toujours fait preuve d'une modération que les Anglais sont unanimes à reconnaître.

Nos lecteurs n'auront pas oublié le nom de M. Labouchère, membre de la Chambre des communes pour Northampton, cette circonscription

qui s'obstine à être également M. Bradlaugh.

M. Labouchère, qui est un libéral déclaré et un partisan du cabinet Gladstone, vient d'envoyer au "Daily News," qui s'est empressé de la publier, une longue lettre où il préconise l'établissement d'un Parlement irlandais, et maintient le droit qu'à l'Irlande de s'administrer elle-même sans cesser pour cela d'être soumise à la couronne d'Angleterre. En un mot, M. Labouchère estime juste et fondée la politique des hommes d'Etat irlandais.

Cette attitude d'un des membres les plus marquants du parti whig ne peut manquer d'exercer une grande influence sur l'opinion; elle est en même temps une preuve du progrès que font dans les esprits les projets d'une constitution particulière pour l'Irlande, qui serait ainsi mise, à plusieurs égards, sur le même pied que le Canada.

La question Birmane

L'"Evening Standard" publie une correspondance télégraphique de Rangoon, dans laquelle on lit:

Je viens à l'instant d'un voyage à Mandalay, où les affaires sont dans une situation fort critique. On se préparait à former les boutiques, et les habitants se renfermaient chez eux, par suite du bruit qui s'est répandu de la mort du roi Thibau. On ajoutait généralement foi à cette rumeur, et même le commissaire anglais croyait à son authenticité. Une personne digne de foi m'a raconté qu'elle avait vu le roi, le 3 janvier, et qu'il n'y avait pas le moindre doute qu'il ne fût fou. Dans ce cas, suivant la coutume birmane, il devra être déposé. Ses héritiers sont ses deux cousins, dont les prétentions sont vivement discutées au palais.

Au sein du ministère, un parti nombreux se prononce pour le rappel de Noungyan; mais la fraction la plus puissante en ce moment favorise la nomination de la reine comme régente.

Pour apprécier la valeur de ces informations, il est bon de savoir que l'Angleterre cherche actuellement à profiter des dissensions intérieures de la Birmanie supérieure pour lui imposer, son protectorat et s'assurer à ses dépens les routes commerciales de la Chine méridionale au golfe de Bengale. Le sang-eau de l'administration britannique devra nous engager à prendre des précautions, et l'occasion nous paraît bonne pour réclamer une fois de plus la nomination d'un agent sérieux à Mandalay.

Les Escrocs

Paris est mis en coupe réglée par une bande d'escrocs américains; voici ce que disent les journaux de la dernière malle:

Le 9 descendait, dans un des plus grands hôtels de la rue de Rivoli, à Paris, un gentleman, en élégant costume de voyage, et sentant son grand seigneur d'une lieue. Il se fit donner l'un des plus beaux appartements de

l'hôtel, prétendant qu'il recevrait de nombreuses visites, et que, du reste, il attendait plusieurs personnes auxquelles il avait donné rendez-vous à Paris.

Le noble étranger n'avait, comme bagage, qu'un de ces sacs de voyage en cuir de Russie, dans lesquels sont renfermés quelque peu de linge et un nécessaire de toilette.

Deux heures après son arrivée, le voyageur, qui s'était fait inscrire sous le nom de William Edward, venant d'Angleterre, demandait l'adresse d'un changeur; on lui indiqua celui de l'hôtel. Descendant aussitôt dans les bureaux du banquier, il exhiba une lettre d'une maison de banque de Londres, l'accréditant auprès de plusieurs banquiers des principales capitales de l'Europe. Aux lettres de crédit étaient jointes des "circular notes," sortes de chèques, portant, comme la lettre de crédit, la signature du titulaire, et les noms et adresses des banquiers correspondants de la dite maison.

Le changeur, après s'être assuré que les titres étaient bien en règle, opéra le change des deux "circular notes," et en remit le montant à son nouveau client, soit 3 000 francs environ.

Le lendemain, on constatait, dans l'hôtel, la disparition du voyageur, disparition qui parut d'autant plus singulière, que le changeur, soupçonnant, mais trop tard, qu'il avait pu être dupe d'un habile escroc, écrivit à la maison de banque de Londres pour avoir des renseignements sur le signataire des "circular notes."

La réponse qui fut immédiatement télégraphiée à l'infortuné changeur le plongea dans la désolation: William Edward était inconnu.

Une enquête fut ouverte; elle fit connaître que l'adroit filou s'était aussi présenté chez d'autres banquiers, lesquels avaient escompté de nouvelles "circular notes" pour une somme assez considérable.

Les "circular notes" demeurées en la possession des correspondants à Paris de la maison de banque de Londres furent examinées avec soin, et l'on découvrit qu'une signature primitive avait été apposée au bas de ces chèques, effacée à l'aide d'un produit chimique, et remplacée par celle de William Edward.

Des agents furent alors dépêchés dans toutes les directions, et deux d'entre eux furent envoyés à Londres.

Voici les renseignements recueillis sur cette affaire: il y a un mois environ, un jeune Américain, accompagné de son précepteur, se faisait créditer par la maison de banque de Londres, dont nous parlons plus haut, pour une somme considérable; il annonça qu'il allait entreprendre un long voyage à travers l'Europe.

Depuis, on n'a reçu de lui aucune nouvelle, et—fait à noter,—pas une des "circular notes" n'a été encore présentée au remboursement.

On suppose que ce malheureux jeune homme a dû être assassiné et volé par le possesseur actuel du crédit. Ajoutons que le sac laissé par ce dernier à l'hôtel a été ouvert, et qu'il ne contenait que des fragments de journaux anglais.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

7 Février 1882.—No 6

L'IDEE

DE

JEAN TÊTEROL

(Suite)

Aussitôt qu'il eut déjeuné, il se rendit à la cure. Il n'eut pas besoin de demander son chemin ni même de s'en souvenir; ses pieds le savaient. Il sonna, et ce ne fut pas la vieille Marianne qui vint lui ouvrir; il y avait une bonne raison pour cela: elle était morte depuis vingt-cinq ans au moins. M. Téterol regarda un instant sous le nez la servante inconnue, qui, le doigt sur le loquet, s'informait de son nom et de ses qualités.

Puis, l'écartant de la main, il parcourut dans toute sa longueur un corridor pavé en cailloutis qui conduisait à une porte vitrée. Il poussa cette porte et se trouva dans le jardin. A gauche un mur tapissé d'espaliers, à droite une volière, au milieu des carrés de légumes, dans le fond un rucher, c'était bien cela; mais, si le jardin était resté à peu près le même, celui qui le cultivait avait bien chan-

gé: comme l'avait dit l'herbieriste, il commençait à se casser. Il était occupé en ce moment à donner du grain à ses poules; il les interpellait d'une voix chevrotante, et M. Téterol remarqua qu'une de ses jambes lui refusait un peu le service. Cependant il reconnut l'abbé à son sourire; c'était le sourire d'un homme qui a pris depuis longtemps le parti de faire beaucoup de bien et beaucoup d'ingrâts.

"A qui ai-je l'honneur de parler demanda le bon prêtre, en le faisant asseoir sur un banc et prenant place vis-à-vis de lui, de l'autre côté d'une vieille table de pierre qui avait perdu son aplomb.

Le abeilles voltigeaient autour d'eux, mais sans les molester; elles respectaient le curé de Saligneux, et peut-être le nouveau venu leur faisait-il peur.

M. Téterol tambourinait des doigts sur la table de pierre.

"Regardez-moi bien; vous ne me reconnaissez pas, monsieur le curé? dit-il enfin.

—Excusez-moi, j'ai la vue un peu basse.

—Et vous avez oublié Jean Téterol?"

—Jean Téterol!" fit l'abbé Miraud.

Et il interrogea sa mémoire; mais il n'y retrouva pas Jean Téterol.

"Vous ne vous souvenez plus d'un enfant abandonné que vous avez

recueilli et placé comme aide-jardinier du baron de Saligneux!"

Ah! si, attendez, il m'en souvient; mais qu'il y a loin de cela! Le méchant galopin! Il est parti un jour et ne m'a jamais donné de ses nouvelles. J'avais toujours pensé qu'il finirait par l'hôpital: il ne croyait ni Dieu ni diable.

—Heureusement il a rencontré un brave homme qui s'est intéressé à lui, qui lui a appris à travailler, qui l'a mis en état de gagner sa vie. Ce brave homme, c'était moi, et, grâce à moi, Jean Téterol a fait son chemin. Il n'est pas devenu millionnaire; que voulez-vous? on fait ce qu'on peut, et un million ne s'est jamais trouvé dans le pas d'un cheval. Mais il jouit aujourd'hui d'une honnête aisance, monsieur le curé, d'une modeste petite aisance. Et tenez, le jour de son départ, vous aviez donné à ce galopin deux écus. Les voici; ce sont les mêmes. Il ne vous les rend pas, il veut les garder en souvenir de vous; mais ces deux écus ont fait des petits. Monsieur le curé, j'ai toujours payé mes dettes; voilà cents francs pour vos pauvres.

Catherine, apportez-nous à boire, et du meilleur! cria l'abbé Miraud. Je veux fêter le retour de Jean Téterol, qui n'a pas oublié son curé, et qui est bon pour les pauvres."

M. Téterol fut étonné d'apprendre qu'il était bon pour les pauvres; c'était une vertu qu'il ne se piquait

point du tout d'avoir, et il fronça les narines, comme il faisait toujours quand on lui disait quelque chose qui le surprenait. Son curé était le seul homme à qui il crût avoir des obligations, et il tenait à s'en acquitter envers lui, son orgueil s'était libéré d'une servitude.

Catherine apporta deux verres et une bouteille de vin d'Arbois qu'on vida à petits coups, et la conversation s'engagea. L'abbé Miraud se sentait tout rajeuni par l'aubaine que le Ciel venait d'envoyer à ses pauvres, et par la résurrection inespérée de ce méchant galopin dont il avait fait son deuil depuis longtemps, et qui reparissait subitement devant lui sous les traits d'un gros bourgeois, carré, massif et plantureux, le plus réel des revenants; à la façon dont il s'accoudait sur une table, on reconnaissait un homme de poids et d'autorité, un de ces hommes qui ne permettent pas qu'on doute de leur existence. En vieillissant, l'abbé était resté curieux, il aimait à savoir; de toutes les raisons que nous avons de vivre, la curiosité est encore la meilleure. Il fit subir à M. Téterol un long interrogatoire, cherchant à lui faire conter sa vie par le menu. M. Téterol n'était pas dans un de ses jours d'expansion; ses réponses furent vagues et fuyantes. Il s'entendait mieux que personne à parler sans rien dire.

—Enfin, Dieu soit loué! lui dit le

curé, désespérant de venir à bout de ce silence parlant, vous voilà à votre aise. Désormais, mon cher Téterol, vous pouvez vivre de vos rentes.

—Mes rentes! ce n'est pas grand-chose que mes rentes; mais on a de quoi vivre. Ah! j'ai trop peiné, voyez-vous; je n'en pouvais plus, j'ai mis la clef sous la porte et je vais me reposer.

—Vous n'avez pourtant pas l'air d'un homme fatigué, lui dit l'abbé Miraud en attachant des yeux d'admiration sur sa puissante encolure. Voilà des épaules qui porteraient le Jura.

—Ne vous y fiez pas, monsieur le curé; il ne faut pas juger sur les apparences. Je sentais depuis longtemps que la machine n'allait plus. Que voulez-vous? on n'est pas de fer. Tout à coup, je me suis dit: Retournons à Saligneux; à petit oiseau petit nid. Il y a du soleil par ici pour tout le monde, n'est-il pas vrai?... Mais je crains que la terre ne soit bien chère.

—Laissez donc, nous vous trouverons ce qu'il vous faut.

—Ce qu'il me faut est bien peu de chose. J'ai des goûts si simples! Je suis un ermite en quête d'un ermitage. Je voudrais avoir un petit jardin, oh! pas si grand que celui-ci, un carré de légumes avec des tournesols aux deux bouts, j'ai toujours aimé les tournesols, et puis une maisonnette,

une bicoque, une chaumière, une cabane..."

Et, en disant ces mots, M. Téterol cherchait à se faire petit, tout petit, comme pour entrer dans une cabane à lapin, mais il n'y parvenait guère, ses épaules résistaient.

"Quiconque désire peu est sûr de trouver ce qu'il cherche, lui répondit le curé. Au surplus, en revenant au pays, vous avez débuté par y faire une bonne œuvre, cela vous portera bonheur, mon cher Téterol.

—Il faut toujours payer ses dettes, me voilà quitte," répliqua M. Téterol en se redressant et reprenant ses dimensions ordinaires.

Un soir, il interrogea le curé, se fit raconter ce qui s'était passé à Saligneux pendant sa longue absence. Selon son habitude, il réserva pour la fin la question qui lui tenait le plus au cœur, et par laquelle il aurait voulu commencer.

Il rida son verre et dit: "Et le baron Adhémar, comment se porte-t-il?"

—Le baron Adhémar? vous ne savez donc pas qu'il est mort le 9 juillet 1855?" répondit le curé, fort étonné qu'un homme intelligent pût ignorer un événement de cette conséquence.

La figure de M. Téterol s'assombrissait et s'allongea; il sembla qu'il avait manqué son affaire.

(A suivre)

NOTRE JOURNAL

Nous paierons une bonne commission à toutes personnes, agents, abonnés ou lecteurs, qui nous enverront de nouveaux abonnés. C'est le moment favorable, car nous commençons aujourd'hui la publication d'un nouveau feuilleton, dont la lecture seule vaudra plus que le prix de l'abonnement. Ecrivez de suite pour avoir des affiches et des circulaires.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Table with 2 columns: Duration (Par année, Payable d'avance, Six mois, Payable d'avance) and Price (\$ 6.00, 5.00, 3.00, 2.50)

Pendant le temps de la Session

Nous expédierons le COURRIER DU CANADA à commencer d'aujourd'hui et pendant toute la durée de la session fédérale à toute personne qui nous enverra la somme d'un dollar. Notre journal contiendra, tous les jours, une correspondance spéciale d'Ottawa, le résumé des débats, et les nouvelles télégraphiques du monde entier.

Comme il est probable que la session provinciale aura lieu dans le même temps, ceux qui recevront notre journal auront ainsi les nouvelles parlementaires des deux chambres.

La lecture du Feuilleton que nous commençons aujourd'hui vaut à elle seule le prix de l'abonnement.

Notre journal hebdomadaire, le JOURNAL DES CAMPAGNES, dont la publication commencera la semaine prochaine, contiendra aussi toutes les nouvelles parlementaires de la semaine.

La session fédérale s'ouvrira le 9 courant.

Prix \$1.00 par année seulement. Feuilleton très émouvant.

SOMMAIRE

- Revue générale. Irlande et Canada. La question Birmane. Les escrocs. FEUILLETON.—L'idée de M. Jean Tétrol. Une vacance au Sénat. Les ex. Mgr de St-Vallier. Comté d'Yamaska. Témoignages flatteurs. Etat général de l'Europe. Canada. Témoignage d'estime. Petites nouvelles. Pour rire.

ANNONCES NOUVELLES

- Canal Welland.—F. Braun. Duquet & Cie, horlogers et bijoutiers. Venant de paraître.—J. N. Duquet. A louer.—W. M. MacDonald. Une carte.—M. François Caroueau. La Canada compagnie d'assurance sur la vie.—J. F. Belleau. A louer.—E. T. Thomas. Pianos et harmoniums.—A. Lavigne. Dr Morin & Cie, pharmaciens.

CANADA

QUEBEC, 7 FEVRIER 1882

Une vacance au Sénat

Nous lisons dans le Nouvelliste :

« La nomination de M. Fabre crée une vacance dans le Sénat. « On croit qu'elle sera remplie par M. J. D. Brousseau, député de Portneuf.

« M. Brousseau a déjà rendu de grands services au parti conservateur. Le fauteuil de sénateur qu'on lui donnerait ne serait donc qu'une juste récompense du mérite. »

Il est certain que M. Brousseau a rendu de grands services au parti conservateur. Le comté de Portneuf appartient à la division La Salle que représente M. Fabre. Or, M. Brousseau a été élu quatre fois dans ce comté qu'il a représenté pendant douze années consécutives, de 1860 à 1872, sous l'Union d'abord, et puis au parlement fédéral depuis la Confédération.

M. Brousseau est grand propriétaire dans la division La Salle; l'ancienne seigneurie de St-Augustin lui appartient.

M. Brousseau a été élu le 2 décembre dernier dans Portneuf, malgré toutes les noires cabales et les mensonges les plus éhontés des chefs libéraux.

Bref, M. le maire de Québec possède toutes les qualités voulues pour faire un excellent sénateur, et nous croyons que ce ne serait qu'une justice

de la part du gouvernement de le nommer à la place de l'honorable M. Fabre.

Les "ex"

Quelques anciens députés persistent, dans toute circonstance, à signer ex-M. P. Le ridicule de cela n'est égalé que par la signature ex-protocole qu'on lit invariablement à la suite d'un certain nom.

Nous en connaissons, de ces ex, qui n'ont pas encore remboursé au coffre public, ni payé aux particuliers, les sommes assez rondes qu'ils doivent en rapport avec ces ex-charges. Il leur faut bien de l'aveuglement et de l'outrecuidance pour rappeler ainsi et réimprimer ces titres qui ont tourné à l'humiliation de ceux qui les ont portés, et au détriment du pays.

Et ces ex se scandalisent quand les députés actuels, ceux dont l'élection a été validée par les tribunaux, prennent le titre auquel ils ont droit ! Le dépit leur a fait et leur fera dire et faire bien des sottises.

Nous pouvons du reste, informer l'Electeur que si les lettres M. P. ont suivi quelques signatures dans notre édition du 1er février, ce sont nos correcteurs d'épreuves qui les ont ajoutés par inadvertance et non nos correspondants.

Nous venons de vérifier le fait par le manuscrit.

Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec. Histoire du monastère de Notre-Dame des Anges (Hospitales Hospitalières de la Miséricorde de Jésus.) Ordre de saint Augustin. Québec, C. Darveau, imprimeur-éditeur, 1882.

Tel est le titre d'un ouvrage de 743 pages, in-octavo, imprimé chez M. Darveau, avec un grand soin; on y voit un excellent portrait de Mgr de St-Vallier, second évêque de Québec.

Mgr Taschereau, archevêque de Québec, dans une lettre à la Révérende Mère Supérieure de l'Hôpital Général, approuve l'impression de cet ouvrage "qui paraît, dit-il, devoir être très utile à tous les fidèles de ce diocèse, et en particulier aux communautés religieuses."

Ce magnifique volume embrasse deux périodes distinctes; la 1ère est celle comprise entre l'époque du premier voyage de Mgr de St-Vallier au Canada (1685), et la conquête du pays par les Anglais (1760). La seconde s'étend depuis la conquête jusqu'à nos jours. Dans une troisième partie, on a exposé l'idée générale des règles et de la constitution de la communauté, qui en montre la pratique douce et facile, dans un certain nombre de notices édifiantes et peu étendues.

Cette partie est surtout destinée aux jeunes filles pieuses et sérieuses.

Comme nous n'avons pas en ce temps de lire ce volume presque monumental, nous nous réservons le droit d'en donner prochainement une étude complète, afin de rendre justice à son auteur qui nous est inconnu. La modestie de ces bonnes dames hospitalières a été telle, qu'il nous a été impossible de soulever le voile de l'anonyme qui couvre la noble personne qui a bien voulu doter notre littérature et notre histoire d'un aussi joli travail.

Comté d'Yamaska

Une dépêche spéciale de St-François du Lac, chef-lieu du comté d'Yamaska, nous apprend dit le Courrier de St-Hyacinthe, que l'honorable M. Wurtele a été élu hier, par acclamation, député de cette division électorale.

Les électeurs du comté ont compris qu'il leur importait d'élire unanimement le Trésorier provincial et que c'est un honneur d'avoir pour représentant un ministre de la couronne.

Nous les en félicitons, de même que l'honorable M. Wurtele qui fera un bon ministre comme il a été bon représentant.

La Canada croit savoir que l'adresse en réponse au discours du Trône sera proposée par M. Bergeron, député de Beauharnais, et secondé par M. Guillet, le nouvel élu de Northumberland.

Les électeurs des comtés de Nicolet et d'Yamaska, par l'entremise de leurs députés au fédéral, vont présenter à la prochaine session une requête aux Chambres demandant des amendements à la loi sur le tabac canadien.

Le 31 décembre 1880, la dette municipale de Montréal s'élevait à \$11,346,686. En 1868, elle n'était encore que de \$5,000,000, ce qui représente une augmentation énorme.

Il a été dépensé \$2,587,488 pour l'aqueduc, \$485,445 pour égouts collecteurs, \$740,898 pour pavage, \$632,355 pour chemins de fer, \$1,009,316 pour le parc, \$450,000 pour l'hôtel-de-ville, \$202,271 pour amélioration des rues, \$170,000 pour stations, \$25,000 pour prison, \$285,000 pour bâtiments de l'exposition.

Nous avons lieu de croire que la législature de Québec se réunira dans la première semaine de mars.

Une requête doit être présentée au prochain parlement, par les éditeurs de journaux, demandant l'abolition des frais de port sur ce genre de publication.

C'est par une erreur tout fait involontaire que nous avons annoncé hier, dans notre compte-rendu, que la bannière de M. M. les Congréganistes de la Haute-Ville était l'œuvre du Bon Pasteur. Ce travail a été exécuté au couvent des Sœurs de la Charité. Nous n'avons rien à retracter des éloges prodigués à ce chef d'œuvre qui fait honneur à la maison religieuse qui l'a si habilement exécuté.—Communique.

Témoignages flatteurs

Du Canada :

Le Courrier du Canada célébrait mercredi le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation par M. Brousseau. A cette occasion il a publié une édition de douze pages qui contient des articles signés par tous ses anciens rédacteurs au nombre desquels se trouve Sir Hector Langevin. Prospérité continue à notre confrère.

De l'Union des Cantons de l'Est :

Notre confrère a fêté son 25ème anniversaire et nous a donné pour la circonstance un numéro de grand gala, imprimé sur trois feuilles de son format ordinaire, et fourni de bons articles de la plupart de ses anciens rédacteurs. Le Courrier a raison de se réjouir de son quart de siècle, du chemin qu'il a parcouru. Nous le félicitons de notre mieux sur ses succès passés et le prions d'accepter nos vœux pour sa prospérité future.

Du Sorelois :

Le Courrier du Canada a célébré avant-hier le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. A cette occasion il a fait appel à tous ses anciens rédacteurs et presque tous ont répondu. Il nous est arrivé le format considérablement agrandi avec douze pages de matières à lire. Nous avons parcouru avec plaisir les écrits de Sir Hector Langevin, N. E. Dionne, J. C. Taché, Eugène Renaud, G. Amyot, l'abbé L. Provancher, Ernest Gagnon, T. P. Bedard, Alfred Evanturel. Le Courrier du Canada est un des journaux les mieux rédigés que nous ayons dans le pays et à l'occasion de son 25ème anniversaire, nous joignons nos vœux à ceux de nos confrères pour lui souhaiter longue vie et prospérité.

Du Journal des Trois-Rivières :

Notre confrère le Courrier du Canada vient de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. A cette occasion il a offert à ses lecteurs un splendide numéro de 12 pages contenant des écrits de tous ses anciens rédacteurs, un historique du journal par M. Dionne, le rédacteur actuel, et une foule de matières des plus intéressantes. « MM. Langevin et Taché furent les premiers rédacteurs de cette feuille. On sait combien ces deux écrivains se distinguèrent dans le journalisme.

« Leurs successeurs furent M. Alfred Garneau, fils de l'historien, M. A. Eug. Aubry, journaliste de talent et de conviction, M. Eugène Renaud, M. Amyot, député de Bellechasse, M. Vallée, député de Portneuf et actuellement M. le Dr Dionne.

« Le Courrier du Canada a compté aussi des collaborateurs distingués. De mémoire nous nommerons M. le juge Routhier, M. l'abbé Tassé, M. P. J. O. Chauveau, M. Ernest Gagnon, M. l'abbé Casgrain, M. l'abbé Racine, M. le Dr H. Larue, et plusieurs autres. »

« Nous prions notre confrère d'agréer, à l'occasion de la date mémorable qu'il vient de célébrer, nos plus cordiales félicitations et nos meilleurs souhaits.

Du Constitutionnel :

Le Courrier du Canada à l'occasion du 25ème anniversaire de son existence nous arrive avec douze pages de texte. Les propriétaires ont eu l'heureuse idée d'inclure tous ses rédacteurs depuis sa fondation, à fournir chacun un article pour ce numéro de gala.

Tous ont répondu à l'appel de notre confrère. Ainsi nous voyons des articles signés de Sir Hector Langevin, de MM. J. C. Taché, Eugène Renaud, G. Amyot, sans compter le rédacteur actuel et plusieurs collaborateurs, tels que l'abbé Provancher, MM. Ernest Gagnon, Alfred Evanturel, Thomas Chapais.

Nous souhaitons au confrère tous les succès qu'il mérite et de nombreuses années.

Etat général de l'Europe

Le journal Le Nord contient une très remarquable appréciation de l'état général de l'Europe. Nous en extrayons les passages suivants, dont nous n'avons pas besoin de signaler l'importance à nos lecteurs :

« L'humanité dans sa marche vers

la civilisation est arrivée à un carrefour. De nouvelles routes s'ouvrent devant elle. Les anciennes voies ne sont plus praticables, les anciennes formules sur lesquelles elle avait vécu jusqu'à présent n'ont plus de sens. Les doctrines de l'ancien libéralisme sont usées. On n'a plus foi dans l'habileté diplomatique, ni même dans la force militaire, quoiqu'on la redoute. L'expérience a appris qu'il n'y a plus de calculs à fonder sur le sable du suffrage universel et que la guerre la plus victorieuse épuise le vainqueur autant que le vaincu, en faisant peser sur tous le fardeau de la paix armée. Les problèmes qui se posent aujourd'hui à l'homme d'Etat ne sont plus politiques, mais économiques et sociaux. De nouvelles couches ont surgi des bas-fonds de la société tandis que les couches supérieures s'effondraient.

« Un Romain du temps des Césars disait : « Ne réunissez pas les esclaves au forum, ils pourraient se compter. » — Les esclaves de nos jours, c'est-à-dire les déshérités, les humbles, la masse, se sont comptés. Ils savent qu'ils sont le nombre et qu'aujourd'hui le nombre c'est la force. Ils en usent avec l'ignorance imprudente d'enfants à qui l'on donne une arme à feu. La société civilisée menace de sombrer sous cette marée montante. Toutes les anciennes dignes sont affaiblies ou près de se rompre. L'Eglise, cette base fondamentale de la société issue du christianisme, est battue en brèche et voit son autorité méconnue ou contestée. L'Etat ne s'est pas impunément déclaré athée. L'école l'a suivi et nous prépare des générations de libres penseurs. Au milieu de ce chaos, des forces nouvelles ont surgi. L'hébraïsme s'est révélé tout à coup comme une puissance formidable, disposant des plus terribles engins de la politique moderne—la banque et le journalisme, et travaillant à détruire la société chrétienne pour y substituer la domination universelle du peuple élu de Jéhovah. Le socialisme, de son côté, poursuit aussi son œuvre de destruction, voulant tout mettre à bas pour laisser aux futures générations le soin de bâtir quelque chose de neuf sur ce sol bouleversé et nivelé.

« Quelle est la tâche des gouvernements en présence d'une pareille situation ? N'est-ce pas de renoncer à toutes les anciennes rivalités politiques et de s'unir pour parer à un péril qui les menace tous ? « La politique doit donc absolument changer de voie, et grâce à Dieu, il y a encore des hommes d'Etat aptes à le comprendre.

« Ce n'est pas pour rien que le vieil empereur Guillaume, à la fin de sa glorieuse carrière, au seuil de l'éternité, considère comme un dernier devoir de restaurer le caractère chrétien de l'Etat,—chrétien c'est-à-dire fondé avant tout sur la charité envers les classes pauvres,—et qu'il lègue après lui cette tâche à son héritier.

« Ce n'est pas pour rien que le chancelier allemand travaille par dessus les partis à ramener la concorde entre l'Eglise et l'Etat, ces deux forces morales dont l'union peut seule encore lutter contre la désorganisation sociale.

« Certes l'empereur Guillaume et son chancelier ont en vue surtout les intérêts de leur pays. Mais sur ce terrain tous les Etats sont solidaires. »

EUROPE

FRANCE. Paris, 6 février 1882.—A une interpellation du député Granet, M. de Freycinet a répondu que le gouvernement s'occupera de la révision de la constitution quand le moment opportun sera venu. Par 287 voix contre 66, la chambre a adopté une résolution de confiance dans la déclaration du cabinet, et, dans sa volonté d'exécuter les réformes promises.

L'Académie des Sciences a décerné le prix Lalande, pour l'Astronomie, au professeur Swift, de Rochester, (New-York).

On signale comme ayant subi de grandes pertes dans la faillite de l'Union Générale, le duc de Broglie, dont le fils est l'un des directeurs, le comte de Chambord, les princes d'Orléans, le vicomte de Lapanouze, le général de Miribel, MM. Capoul et Lassalle.

ANGLETERRE. Londres, 6 février.—Le Times signale les points principaux du discours du Trône : apaisement des causes d'inquiétude en Europe, en Asie et en Afrique; transfert paisible de la Thessalie à la Grèce; étude attentive des affaires d'Egypte; rétablissement de la paix de l'Afghanistan et dans le Transvaal; accroissement du commerce de l'Empire; amélioration dans la condition de l'Irlande. La Reine annoncera prochainement le mariage du duc d'Albany.

Des poursuites sont intentées contre le marquis de Huntly pour escroqueries.

On annonce la mort de sir William Palliser, inventeur des projectiles qui portent son nom, et auteur de divers perfectionnements dans la construction des canons; M. Palliser était âgé de 52 ans.

Un vaisseau vient d'arriver à Lon-

dres avec de jeunes éléphants nés à bord; ils sont achetés pour des ménageries.

A Belfast, les sous-commissaires des Terres ont accordé des réductions de 15 à 40 pour cent sur des propriétés appartenant à M. Biggar.

Quelques jours après le départ de M. Forster de Dublin, est arrivée à son adresse une lettre contenant une substance humide, qui devient explosive en séchant. La police fait des recherches.

RUSSIE. St-Petersbourg, 6 février.—Le ministre de l'Intérieur, recevant des délégués israéliélites, a témoigné l'espoir que, sous peu de mois, la frontière occidentale leur serait ouverte.

A Yarzévo, une grande manufacture de coton a été brûlée aujourd'hui.

ESPAGNE. Madrid, 6 février.—Par suite d'une grève parmi les ouvriers compositeurs, plusieurs journaux n'ont pu paraître aujourd'hui.

ASIE. On rapporte qu'Ayoubkhan est à Mesheb à la tête de 1000 cavaliers.

L'insurrection s'étend dans l'Yémen (Arabie); beaucoup d'Arabes ont déserté l'étendard turc; les insurgés occupent les principales villes de l'intérieur, et sont bien-fortifiés.

AFRIQUE. Le Caire, 6 février.—Le ministre a fait savoir aux représentants de la France et de l'Angleterre l'intention de s'entendre avec ces deux puissances sur les pouvoirs des Notables dans la fixation du budget.

CANADA

Montréal, 6 février.—Nous ajoutons les détails suivants à ceux que nous avons déjà donnés au sujet du tunnel entre Hochelaga et Longueuil, dont on commencera prochainement la construction. Ce tunnel aura 21,700 pieds de longueur, 26 pieds de largeur et 23 pieds de hauteur. Il sera doublé de briques dans toute sa longueur, à l'exception des ouvertures qui seront de pierre. Les arches auront de 20 à 30 pouces d'épaisseur suivant la nature du terrain qu'il faudra supporter. Un égout traversera le tunnel dans toute sa longueur.

—L'enquête sur les accusations de contrebande portées contre les officiers et les employés de la compagnie des chars Pullman s'est terminée samedi matin.

D'après les témoignages entendus il paraîtrait que la contrebande se pratiquait sur une assez vaste échelle pour le compte de la compagnie entre Montréal, Détroit et Chicago.

Les marchandises passées en fraude des droits étaient des pièces de métal, des ornements et des bourrures pour les wagons.

Le commissaire dit, en déclarant l'enquête close, qu'en accumulant les faits son but n'avait pas été de faire condamner la compagnie mais de la mettre à même de faire un rapport suffisant pour amener une entente entre la compagnie et le gouvernement.

Ottawa, 6 février.

Mgr Taché est arrivé en cette ville.—L'honorable M. Alexander, sénateur, est arrivé en cette ville.

—Le successeur de M. Lapierre, avocat de la corporation, sera probablement nommé ce soir.

Halifax, 5 février.

MM. Anglin, Boyd, DeVeber et Domville partent demain soir pour Ottawa. M. Burpee partira mardi probablement.

Témoignage d'estime

La société musicale Ste-Cécile a présenté hier à M. Levasseur, à l'occasion du trente-troisième anniversaire de sa naissance, une adresse de félicitations, et un cadeau consistant en un garde-montre.

Voici cette adresse :

Monsieur le Directeur,

Bien cher Monsieur,

Depuis longtemps, nous cherchions une occasion favorable pour vous exprimer toute la reconnaissance que nous vous devons. Des circonstances incontrôlables nous ont malheureusement privés jusqu'à présent de cette douce satisfaction. Enfin aujourd'hui nos vœux sont accomplis, et vous nous voyez réunis en ce moment, pour vous prier d'accepter, de la part de tous les membres de la société Musicale Ste-Cécile de Québec, et de chacun d'eux en particulier, l'expression des vœux les plus ardents, et des souhaits les plus sincères qu'ils font, à l'occasion du 33ème anniversaire de votre naissance, pour que le ciel vous accorde de longs et heureux jours, et vous comble de ses dons les plus abondants. Nous ajouterons que Dieu vous conserve encore longtemps au milieu de nous. Soyez longtemps, bien longtemps encore notre directeur, ou plutôt notre ami, notre frère. Tel est le souhait que

nous osons joindre à celui de votre bonheur.

Et comment pourrait-il en être autrement ? N'est-ce pas vous qui par vos travaux et votre dévouement avec le plus contribué à la fondation de notre chère société ? N'est-ce pas à votre amour du beau et à vos efforts incessants pour nous le encourager, que la Société Ste-Cécile doit ses plus beaux succès. N'est-ce pas vous qui actuellement encore maintenez la vie dans notre société ? Oui, cher monsieur, nous aimons à vous le dire en cette circonstance solennelle nous vous êtes indispensables. La société musicale Ste-Cécile de Québec, cette enfant que vous avez vu naître, qui vous a toujours été si chère, s'est tellement identifiée dans votre personne, qu'elle semble n'en faire qu'une seule avec vous : nous sommes le corps et vous en êtes l'âme. C'est pourquoi nous faisons des vœux ardents pour votre bonheur et votre conservation au milieu de nous.

Jusqu'ici, grâce à Dieu, nous avons toujours fait cause commune avec notre Directeur, et nous croirions manquer à notre devoir le plus sacré, si nous ne profitions de cette occasion, pour vous renouveler l'assurance de notre confiance pleine et entière, et vous prier de croire que nous sommes, comme toujours, prêts à vous suivre dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, dans les revers comme dans les succès.

Les services que vous avez rendus à la S. M. Ste C de Québec, sont trop nombreux et trop précieux, pour que nous puissions en déterminer la valeur matérielle, mais veuillez croire que nous savons au moins apprécier toute la valeur morale. Aussi voulons nous resserrer de plus en plus les liens qui nous unissent déjà étroitement, et pour preuve nous avons voulu, en vous offrant cet humble cadeau, vous présenter une image allégorique du lien qui devra nous unir à l'avenir comme par le passé, c'est à dire un lien solide capable de résister à toutes les secousses, mais en même temps agréable et précieux comme le métal dont il est composé.

En terminant, permettez nous cher monsieur de faire un vœu : celui de marcher de succès en succès sous votre habile et généreuse direction.

Petites nouvelles

CALENDRIER.— Québec, le mardi 7 février 1882, 19e jour de la Lune. Il y a eu pleine lune le vendredi 3 février à 1 heure 14 minutes du matin.

Le jour dure 9 heures 55 minutes, et la nuit 14 heures 05 minutes; le Soleil se lève à 7 heures 16 minutes, passe au méridien à midi et 14 minutes, et se couche à 5 heures 11 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 28 degrés et 0 dixième. La Lune se lève aujourd'hui à 10 heures 05 minutes du soir, et se couche demain à 8 heures 59 minutes du matin.

ANNIVERSAIRE.—Aujourd'hui, 7 février est le quatrième anniversaire de la mort de Pie IX.

DON GÉNÉREUX.—Monsieur le consul général de France à remis à Son Honneur le Maire une somme de vingt-cinq piastres comme contribution de MM. le comte de Bourbon Lignière et LeBihan de Kercan en faveur des incendiés de Québec.

PERSONNELS.—L'honorable M. Laurier est à Québec.

L'honorable J. W. Anglin, le sénateur John Boyd, le sénateur Dever, M. James Domville, M. P., sont partis de Saint-Jean, N. B. hier soir, par l'Intercolonial pour Ottawa.

L'honorable Isaac Burpee, M. P., partira probablement aujourd'hui pour la Capitale.

Le sénateur Glazier et C. W. Waldon, M. P., retarderont leur départ d'ici à une semaine.

MM. P. Beauchesne, M. P. et J. Drummond, M. P. sont au Mountain Hill House.

M. l'abbé Tanguay, d'Ottawa, est arrivé à Québec samedi soir.

—Parmi les départs pour l'Europe annoncés hier, nous avons oublié de mentionner celui de M. Joseph Chouinard, nouvellement admis à la profession d'avocat, et qui fut accompagné jusqu'aux chars par un grand nombre de ses amis, élèves de l'Université.

ACCIDENT.—Nous regrettons d'apprendre que M. Emmanuel Huot, employé de la Banque Nationale a eu hier matin le malheur de se casser une jambe.

M. Huot jouait avec un ami, quand en tombant il s'est démis la jambe.

On a transporté M. Huot à sa résidence à l'Ange Gardien.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE L'ISLET.—La réunion annuelle des membres de cette société a eu lieu récemment à St-Jean Port-Joli sous la présidence du Docteur S. Roy.

Le Secrétaire P. G. Veneault, Ecr. l'it le compte rendu des opérations de la compagnie durant l'année écoulée. Son rapport fut adopté.

Les Directeurs élus furent : Révérend S. Lagneux, Président, Dr S. Roy, Ecr. Vice-Président, Thomas Pouliot, Ecr. Eug. Casgrain, Ecr. MM. Louis Lapointe, Arthur Talbot, L. Proteau; P. G. Veneault Ecr. Sec. Trésorier, A. Dupuis, Secrétaire-Correspondant.

INDISPENSABLE.—« Nous étions tous malades : Ma femme ressentait des douleurs dans le dos, mes enfants éprouvaient des malaises à différentes parties du corps, et moi-même, ayant eu l'accident de me geler les pieds, je souffrais beaucoup. L'huile St-Jacob, il faut que je l'admetsse, nous a tous rétablis et m'a

prouvé une fois de plus qu'il est le meilleur préservatif contre les douleurs physiques. M. W. Roberts, Galveston, Texas.

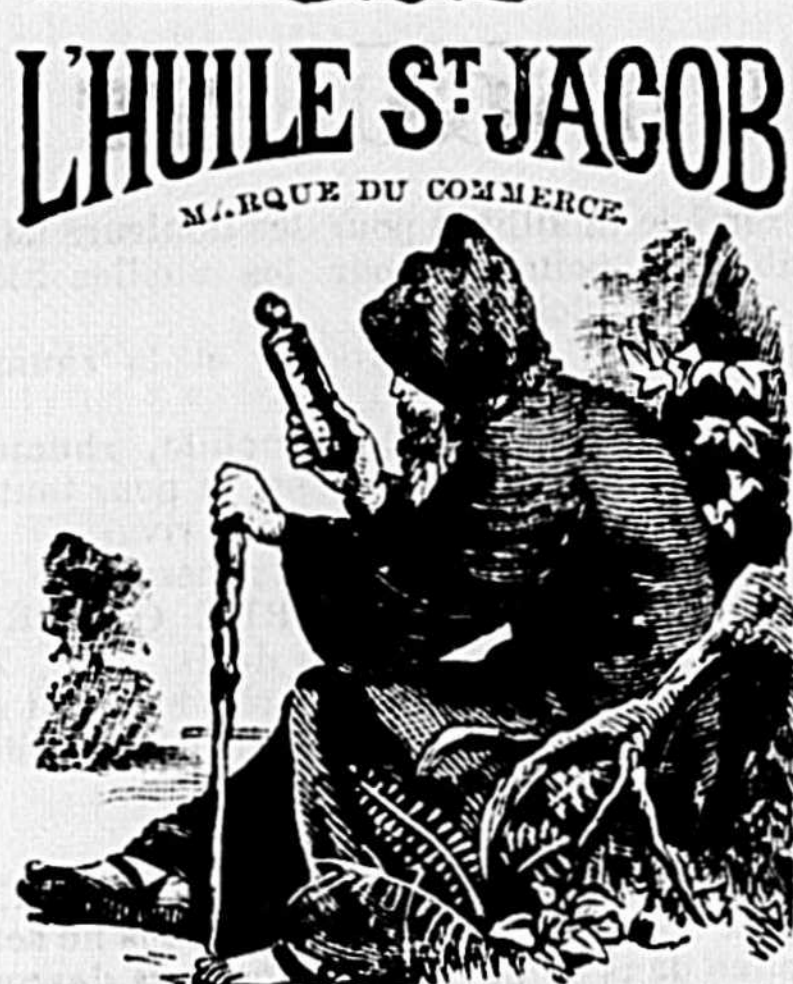
ONGUENT DE HOLLOWAY.—L'onguent et les pilules de Holloway sont un remède certain pour les maladies de la peau auxquelles est sujette l'humanité.

Un mot de facteur rural. Un jour, je rencontre un de ces infatigables piétons dans une auberge, installé devant un plantureux verre d'eau de vie de cidre.

En cour d'assises: La femme d'un pharmacien est accusée d'avoir empoisonné son mari avec de la véralrine. Le président l'interroge: —Qu'est-ce qui a pu vous décider à employer, pour tuer votre mari, ce poison que presque personne ne connaît?

Un collectionneur fait admirer à un bohème sa série de pièces de monnaies anciennes et modernes. —Tenez, lui dit-il, voici un certain louis d'or qui est d'une rareté exceptionnelle.

Une voisine de Madame Canaron vient lui emprunter son soufflet. —Désolée, répond cette dernière, mais mon mari m'a défendu de prêter aucun ustensile de ménage.



L'HUILE ST-JACOB

LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME. La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Eczéma, l'Inflammation du Goulier, Enfures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pièges et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A. Québec, 20 septembre 1881.—1 an P

Repos et confort pour les malades LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

Mères! Mères! Mères! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SINGE CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis.

Un rhume, un toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite. La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poumons incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronchites ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnant un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrhumements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout. Québec, 24 février 1881.—1 an. E

Un rhume, un toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite. Les soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription « Soumission pour lumières électriques », seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, MAROI, le 21e jour de FÉVRIER prochain, pour éclairer les écluses, etc., sur la nouvelle part du canal Welland, au moyen de l'électricité.



CANAL WELLAND. vis aux personnes qui s'entendent à poser les lumières électriques.

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription « Soumission pour lumières électriques », seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, MAROI, le 21e jour de FÉVRIER prochain, pour éclairer les écluses, etc., sur la nouvelle part du canal Welland, au moyen de l'électricité.

DUQUET & Cie HORLOGERS ET BIJOUTIERS 67 et 69, RUE LA FABRIQUE ET

DUQUET et DALAIRE Rue St-Joseph, St-Roch Québec Vous trouverez à ces deux établissements l'assortiment le plus considérable, en Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie de toutes sortes.

Venant de paraître Mgr de Saint-Vallier ET L'HOPITAL GENERAL DE QUEBEC, Histoire—Traditions—Biographies

Grand Volume in-octavo royal de plus de 700 pages, AVEC PORTRAITS. Chaque exemplaire broché..... \$2 00

L'OUVRAGE sera envoyé par la maille franc de port à toutes les personnes qui en feront parvenir le prix à l'HOPITAL GENERAL de Québec, Ou à J. N. DUQUET, Seul agent pour le Canada, 223, rue St-Jean, Québec. Québec, 6 février 1882. 459

A louer. Le haut de cette grande maison située No 56 et 58, rue St-Jean et St-Jean, et occupée pendant plusieurs années par Mme Thomas Cowan, comme maison de pension de première classe. Il y a établis et remis pour voitures qui seront louées avec logement.

Hotel de la Cote Lamontagne TENU PAR MR E. DION Pension de première classe.—Prix modérés. Service empressé et table toujours bien servie

On demande UN fermier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agriculture. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au

Dr MORIN & Cie, Pharmaciens, St-Jean et Ste Geneviève, faubourg St-Jean. MM. ED. MORIN & CIE, ont constamment en mains un assortiment complet de MEDICAMENTS ET PRODUITS CHIMIQUES, remèdes patentés, articles de fantaisie, parfumeries, boîtes à toilette en plume, boîtes à toilette en verre, boîtes à toilette de voyage, etc., etc., etc. Homeopathie D'Hampreys Assortiment général et choisi de graines de champ et graines de jardin. Nouvellement reçu un grand assortiment de remèdes français.

AVIS! A VIS! BELAND, GARNEAU & CIE., N. 146, RUE ST-JEAN, VIS-A-VIS LE MARCHÉ MONTCALM.

AYANT constaté le désir général d'acheter à bon marché, tout en ayant une bonne valeur pour son argent, nous espérons obtenir l'approbation de tous nos amis et des gens bien pensants, en faisant, à dater du 9 JANVIER courant, une réduction considérable sur les prix de toutes nos marchandises.

Dr MORIN & Cie, Pharmaciens, St-Jean et Ste Geneviève, faubourg St-Jean. MM. ED. MORIN & CIE, ont constamment en mains un assortiment complet de MEDICAMENTS ET PRODUITS CHIMIQUES, remèdes patentés, articles de fantaisie, parfumeries, boîtes à toilette en plume, boîtes à toilette en verre, boîtes à toilette de voyage, etc., etc., etc.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des membres de l'Institut Canadien de Québec, pour la réception des rapports, l'élection des officiers et des membres du Bureau de Direction aura lieu LUNDI, le SIXIÈME jour de Février prochain, à 7 1/2 HEURES P. M., à la Salle de l'Institut.

PIANOS et HARMONIUMS Le public amateur trouvera constamment des Pianos des célèbres manufactures de "KRANICK & BACH" E. McCAMMON, WHERLOCK & Co et les Orgues-Harmoniums de MASON & HAMLIN. BURDETT, BELL et Cie aux plus bas prix compatibles avec l'excellence des instruments, et à des termes de paiement faciles, chez A. LAVIGNE, Éditeur de Musique, 25, rue Saint-Jean, Québec. Québec, 2 février 1882.—1m. 441

UNE CARTE M. FRANÇOIS CURODEAU, marchand de vaisselle, No 268, Rue St-Jean, remercie ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il en a reçu. Il profite de la présente occasion pour leur faire connaître qu'il a considérablement augmenté son assortiment général d'huile, de lampes, de statuettes en pierre, en albâtre, d'huile astrale de bonne qualité et à bon marché.

CHANDELIERS Depuis 2 jus qu'à 4 lumières, "PATRONS NOUVEAUX" NOUS offrons toujours au public L'HUILE ASTRAL, huile recommandable sous tous les rapports, et que nous garantissons être la vraie HUILE ASTRAL, la même qui est offerte en vente chez Mess. Peverley & Cie., et autres.

SOUMISSIONS. Chemin de Fer Canadien du Pacifique Pont sur la rivière Fraser, Col. Britan. DES soumissions adressées au soussigné seront reçues jusqu'au dixième jour de février 1882, pour la fourniture et la construction d'un pont d'acier et de fer sur la rivière Fraser, sous le contrat 61 Ch. de fer C. P.

LIBRAIRIE - DERY, 40, rue St-Pierre, Basse Ville, Québec, Un immense assortiment d'objets propres pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, —TELS QUE— Albums photographiques, reliés en cuir Russie, Velours, Chagrin, etc., de toutes grandeurs.

A louer Cette maison de briques, à deux étages, No 8, rue St-Eustache, Faubourg St-Jean, présentement occupée par G. C. Peverly. On peut visiter la maison de 2 heures à 5 heures de l'après-midi. F. T. THOMAS, 114, Cote Lamontagne. Québec, 1er février 1882.—1s. 457

L. JOBIN, Statuaire, INFORME les MM. du clergé et les communiants religieux, qu'il est réinstalle au même endroit, rue Claire Fontaine, Faubourg St-Jean, et qu'il est prêt à prendre des commandes comme par le passé. Statues en bois, peintes, décorées ou plombées pour extérieur.

LIBRAIRIE - DERY, 40, rue St-Pierre, Basse Ville, Québec, Un immense assortiment d'objets propres pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, —TELS QUE— Albums photographiques, reliés en cuir Russie, Velours, Chagrin, etc., de toutes grandeurs.

A louer Cette maison de briques, à deux étages, No 8, rue St-Eustache, Faubourg St-Jean, présentement occupée par G. C. Peverly. On peut visiter la maison de 2 heures à 5 heures de l'après-midi. F. T. THOMAS, 114, Cote Lamontagne. Québec, 1er février 1882.—1s. 457

LIBRAIRIE - DERY, 40, rue St-Pierre, Basse Ville, Québec, Un immense assortiment d'objets propres pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, —TELS QUE— Albums photographiques, reliés en cuir Russie, Velours, Chagrin, etc., de toutes grandeurs.

A louer Cette maison de briques, à deux étages, No 8, rue St-Eustache, Faubourg St-Jean, présentement occupée par G. C. Peverly. On peut visiter la maison de 2 heures à 5 heures de l'après-midi. F. T. THOMAS, 114, Cote Lamontagne. Québec, 1er février 1882.—1s. 457

LIBRAIRIE - DERY, 40, rue St-Pierre, Basse Ville, Québec, Un immense assortiment d'objets propres pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, —TELS QUE— Albums photographiques, reliés en cuir Russie, Velours, Chagrin, etc., de toutes grandeurs.

LIBRAIRIE - DERY, 40, rue St-Pierre, Basse Ville, Québec, Un immense assortiment d'objets propres pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, —TELS QUE— Albums photographiques, reliés en cuir Russie, Velours, Chagrin, etc., de toutes grandeurs.

LIBRAIRIE - DERY, 40, rue St-Pierre, Basse Ville, Québec, Un immense assortiment d'objets propres pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An, —TELS QUE— Albums photographiques, reliés en cuir Russie, Velours, Chagrin, etc., de toutes grandeurs.

20 0/0 meilleur marché que partout ailleurs!!! Au Bon Marche HAUTE-VILLE UN GRAND ASSORTIMENT DE NOUVEAUTÉS DE TOUT GENRE, dans tous les prix.

Marchandises à l'usage des Familles. COTONNADES DE TOUTES SORTES! Ces effets qui sont achetés au comptant sont vendus au plus bas prix du marché. N. GARNEAU. Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville N. B.—On demande plusieurs bons commis. Québec, 9 janvier 1882.

1847 LA "CANADA" 1882 COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE Fonds Général \$5,000,000 Revenu Annuel \$1,000,000

Tableau de la somme des affaires faites en Canada par toutes les compagnies d'assurances sur la vie, soumises au contrôle du gouvernement.

Tableau de l'état de situation de la Compagnie d'Assurance du Canada sur la vie, pendant 33 ans, depuis sa fondation en 1847 jusqu'en 1880.

Les opérations nouvelles dépassent pour 1880, le quart du total des transactions de 23 autres compagnies faisant des affaires en Canada. Le total sur les livres de la compagnie excède le quart du montant entier des assurances en vigueur au Canada.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON, ONTARIO. A. G. RAMSAY, Directeur, Gérant et Président; R. POWNALL, Secrétaire; J. W. MARLING, Surintendant des Agences; P. LAFERRIÈRE, Insp. des Agences pour la Prov. de Québec; AGENCE DE QUEBEC: 56, Rue St-Pierre (Edifice de la Banque Union); MÉDECINS EXAMINATEURS: C. S. PARKE, M. D., A. VALLÉE, M. D., GEO. V. TESSIER, Agent Spécial; J. F. BELLEAU, agent, Québec Québec, 1er février 1882.—1m. 454

BAZAR EN FAVEUR DE L'Asile du Bon Pasteur, SOUS LE PATRONAGE DE Sa Grandeur Mgr E. A. Taschereau, Archevêque de Québec. Il sera tenu un bazar pour le soutien de cette Institution de Charité, le 12e JUILLET prochain. Les personnes qui seraient disposées à faire quelque don en faveur de la bonne œuvre, sont priées de vouloir bien le faire parvenir aux Dames directrices du bazar, dont les noms suivent:

- Madame A. CANNON, A. J. DUCHESNAY, JOS. VANDRY, LES BILLOREAU, ACHILLE CARON, CHS PETERS, JOS TOURANGEAU, LEON ABE, ABDON COTE, THÉODORE TREMBLAY, Mademoiselle MUNN, Messdames A. B. ROUTHIER, P. DEBLOIS NAP BALZARETTI, J. SHEHYN et E. BEAU, DDT présideront à la table des rafraichissements Québec, 27 janvier 1882. 437

BEHAN BROTHERS, RUE BUADE, Haute-Ville. COMPAGNIE d'Assurance de Québec CONTRE LE FEU. ON fait savoir par le présent que l'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra au bureau de la compagnie, LUNDI, le 6e jour de FÉVRIER prochain, à DEUX HEURES de l'après-midi, où il sera alors soumis un état des affaires, et pour l'élection des directeurs. Par ordre, W. L. FISHER, Secrétaire. Québec, 21 janvier 1882.—2s. 433

L'huile Astrale DE PRATT. AUSSI CLAIRE QUE L'EAU DE ROCHE! Donne une lumière aussi vive que le gaz. Brûle sans donner d'odeur ni faire de fumée! NE DÉTÉRIORE PAS LE BRULEUR Vendue par tous les principaux épiciers et par PEVERLEY & CIE, 56, RUE DE LA FABRIQUE, En gros et en détail. Québec, 25 janv. 1882.—6m.—6 sept 81 350

Chemins de Fer



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1882-ARRANGEMENTS D'HIVER-1882

Le et après LUNDI, 21 NOVEMBRE, les trains marcheront comme suit les dimanches exceptés :

Table with columns: Train d'Express pour Halifax et St. Jean, Train d'Accommodation et de la Malle, Train de Fret, Arriveront à la Pointe Lévis, Heures de Chemin de Fer, Heures de Québec.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown.



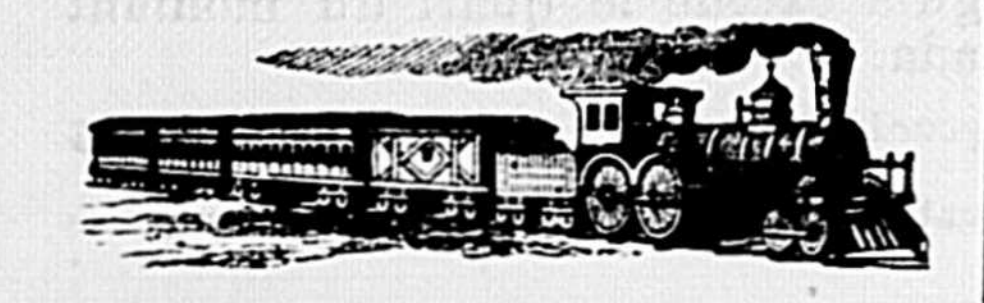
CHEMIN DE FER Québec et du Lac St-Jean

A PARTIR du 3 novembre, les trains pour le fret et les passagers circuleront comme suit (les dimanches exceptés).

Table with columns: Allant au Nord, Allant au Sud, Quitteront la Station du Palais, Arriveront à St-Raymond.

Le service des trains se fera sur l'heure de Montréal. Le fret est reçu et les billets sont vendus à la station du chemin de fer Q. M. O. & O., au Palais.

J. G. SCOTT, Secrétaire. MM. Leve et Alden, agents pour les billets, en face de l'hôtel St-Louis. Québec, 3 novembre 1881.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O. CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882, Les trains circuleront comme suit :

Table with columns: MIXTE, MALLE, EXPRESS, Départ de Hochelaga pour Ottawa, Arrivée à Ottawa, Départ de Ottawa pour Hochelaga, Arrivée à Hochelaga, Départ de Hochelaga pour Québec, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Hochelaga, Arrivée à Hochelaga, Départ de Hochelaga pour St-Jérôme, Arrivée à St-Jérôme, Départ de St-Jérôme pour Hochelaga, Arrivée à Hochelaga, Départ de Hochelaga pour Joliette, Arrivée à Joliette, Départ de Joliette pour Hochelaga, Arrivée à Hochelaga.

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa. Tous les trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains voyageant entre Montréal et Ottawa correspondent avec les Trains voyageant entre Montréal et Québec. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 P. M.

\$10 A \$1.000 DÉPOSÉS dans les STOCKS WALL STREET, contiennent la fortune tous les mois. Adresser BAXTER & CIE., Banquiers, 17, Rue Wall, New-York.

Vapeurs Océaniques



LIGNE ALLAN.

vous contract avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1882-ARRANGEMENT D'HIVER-1882

LES lignes de cette compagnie se composent de vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort.

Table with columns: VAISSAUX, TONNAGE, COMMANDANTS, PARISIAN, SARDINIAN, SARDISSIAN, POLYNESIAN, COREAN, GREEK, SAERMIAN, BUENOS AYREAN, SCANDINAVIAN, PRUSSIAN, MORAVIAN, PERUVIAN, CASPIAN, HIBERNIAN, NOVA SCOTIAN, AUSTRIAN, VESTRIAN, MANITOBIAN, CANADIAN, GORINTHIAN, PHOENICIAN, WALDENSIAN, LUCERNE, ACADIAN, NEWFOUNDLAND.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service DE LA MALLE DE LIVERPOOL, Parlant de LIVERPOOL chaque JEUDEI, et HALIFAX chaque SAMEDI, arrêtant à QUEBEC pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui vont en Irlande ou en Ecosse, ou qui en viennent.

De Halifax : SARDINIAN Samedi 28 janvier 1882, PARISIAN 4 février, HIBERNIAN 11, PERUVIAN 18, CIRCISSIAN 25.

Les steamers marqués de ce signe partent de Boston le jeudi avant la date du départ de Halifax. Les steamers marqués de ce signe partent de Portland le vendredi avant la date du départ de Halifax.

Prix du Passage de la Pointe-Lévis : VOIE D'HALIFAX. Cabine... \$62.65, \$78.00 et \$88 0/0. Cabine secondaire... \$45.00. Entrepont... 31.00.

LIGNE DE GLASGOW.

Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND, [via Halifax s'il y a lieu], et chaque semaine de Boston directement pour Glasgow.

Les connaissements sont accordés à Liverpool et à Glasgow, aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des Etats-Unis, et de toutes les stations en Canada et aux Etats-Unis en destination de Liverpool et Glasgow, voie de Boston, Portland ou Halifax.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté. On ne peut retenir des chambres si on ne paie d'avance. Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RA' & CIE., Agent. Québec, 23 janvier 1882.

Ligne de Steamers DE LA Méditerranée et New-York !!



LES STEAMERS DE CETTE LIGNE SONT : EGADI, SOLUNTO, PELORO, VINCENZO FLORIO, WASHINGTON,

de 2500 à 4000 tonneaux, construits en fer, avec compartiments, et toutes les améliorations modernes pour le confort et la sûreté. Plusieurs autres steamers d'un tonnage plus fort sont en construction.

Les arrangements et confort pour les passagers sont tout ce que l'on peut désirer et sur quelques vaisseaux SUPERBE. La table ne peut pas être surpassée. La route est de NEW-YORK à :

Gibraltar, Marnelles, Gènes, Naples, Messine, Palerme

et au retour DE PALERME DIRECTEMENT à New-York, touchant simplement à GIBRALTAR. La route suivie se trouvant à près de 500 milles au Sud de celle suivie par les steamers qui touchent au Havre, cette ligne Italienne est généralement favorisée par du beau temps.

Les passagers pour l'Italie par cette ligne de steamers, évitent les transports ennuyeux par chemin de fer qu'ils étaient auparavant obligés de faire.

Les prix pour cabine et passage avec confort supérieur sont de \$75 à \$120 suivant les ports. Il y aura une grande excursion à Rome dans le mois de juin 1882. Il y a un médecin et une garde-malade sur chaque steamer. Pour plus amples informations s'adresser à L. W. MORRIS, Broodway, New-York. Québec, à M. BROWN, Agent pour le Canada, No 113, Rue St-Pierre, Québec, 7 septembre 1881-1 an.

CLAIRETS ! CLAIRETS !

Clairets en Barrique et en demi Barrique importés directement de Bordeaux expédiés à Québec par le navire Dolico Caria.

Table with columns: 30 Caissees Blaye Vin Rouge, 10 do Bourg, 10 do Latresne, 25 do Fronsac, 10 do St-Estephe, 16 do Macon.

SAUTERNES : 54 Barriques Sauternes, 25 Caissees Sauternes, 10 Caissees Sauternes Chateau Iquem.

BRANDY : 5 Demi Barriques Jarnac Brands, 10 Caissees Duthiloy Delloy fasks, 5 Caissees Duthiloy Delloy fasks Champagne.

VIN DE MESSE : 25 Barils Ingham Colli direct de Sicile, 25 Demi Barils Octaves do do.

Nous invitons spécialement les personnes qui désirent se procurer des Vins purs à venir nous faire visite à notre chambre d'Echantillons.

Gingras & Langlois, 54, RUE DU PALAIS, Québec, 10 août 1881.

EN VENTE LE CALENDRIER DU DIOCESE DE RIMOUSKI

POUR 1882

Publié par LEGER BROUSSEAU,

Indiquant la date de la solennité des Quarante-Heures en chaque paroisse et approuvé par Mgr l'Evêque de Rimouski.

S'adresser pour la vente en gros, à Québec, chez l'éditeur, 9 Rue Buade

EN DEPOT CHEZ LA PLUPART DES MARCHANDS DE LA PROVINCE.



LE FAMEUX TELEPHONE MUSICAL EDISON.

VOUS pouvez rire, parler, chanter et jouer des airs avec son aide à une grande distance. Les enfants qui sont capables de lire les chiffres peuvent jouer des sons de suite.

Le temps et la glace le permettant. Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret. Québec, 4 janvier 1882.

Traverse du Grand-Tronc.

Le et après le 21 courant, le steamer de la Traverse quittera QUÉBEC. A. M. 7.15 Express pour Halifax et train mixte pour Richmond. 8.45 Malle pour la Rivière du Loup. P. M. 3.25 Train mixte pour Richmond et Malle de la Rivière du Loup et Express de Halifax.

Le temps et la glace le permettant. Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret. Québec, 4 janvier 1882.

Traverse entre Lévis et Québec.

LE VAPREUR Prince Edouard, fait pendant l'hiver la traversée entre Québec et Lévis aux heures suivantes :

Table with columns: Départ de Québec, Départ de Lévis, A. M. 7.30, 8.30, 9.30, 10.30, 11.30 ch. de fer du Q. C., P. M. 1 heure, 2, 3 ch. de fer du Q. C., 4, 5.

EN VENTE GUIDE INDICATEUR des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE.

Par le FRERE LIEVIN DE HAMME, Franciscain résidant à Jérusalem, Seconde édition, revue, augmentée et accompagnée de cartes et de plans.

EN TROIS VOLUMES. En vente aux bureaux du Courrier du Canada pour la somme de \$2.00 pour les trois volumes. Québec, 7 octobre 1881.

NOUVELLES IMPORTATIONS.

Venant d'être reçu à la maison JOSEPH HAMEL & FRERES, département du détail, un grand assortiment de

TAPIS. Tapis Bruxelles, Impériale, Tapiserie, Ecosais, Kidderminster, Napier, Jute, etc., etc., Bordures et Tapis à Escaliers correspondant, Prêlarts Ecosais, Anglais, Américains et Canadiens.

Rideaux de Point et de Mousseline, Mousseline et Point à Rideaux, Ropp, Damas soie et laine, Crétonnes, Corniches, Poles et Mains de cuir, Corde et Glands de toutes nuances, etc., etc.

PARFUMERIES NOUVELLEMENT REÇUES

Parfumeries Superfino de Lubin, pour le mouchoir. Parfumerie Superfino de L. T. Piver, pour le mouchoir.

Parfumeries Superfino de Lubin, pour le mouchoir. Parfumerie Superfino de L. T. Piver, pour le mouchoir. Vervaine, Yang, Ylang, White rose, Jockey club, Milk flowers, New Mown Hay, Opoponax, Parfum de la Cour, Patchouly, etc, etc, Vinaigre de toilette de J. V. Bully, Eau de Cologne véritable de Jean Marie Farina, Huile pour cheveux de L. T. Piver, Lait antiphélique véritable, Savons en pains pour toilette, etc., etc.

J. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort, 62, Côte de la Montagne.

AUX MESSIEURS DU CLERGE COMMUNAUTES RELIGIEUSES.

Drap d'or fin, Drap d'or mi-fin, Drap d'or faux, Galons d'or fin, mi-fin et faux, Franges, Drap d'argent fin et mi-fin, Franges, Galons d'or et d'argent, Paillettes d'or et d'argent, Dentelles, Bouclettes, Agréments, Glands, or et argent, etc.

Carnesilles, or, Ornaments d'Eglises complets, Croix pour ornements, Chapes, etc., etc, Damas de Soie pour ornements, Galons et Franges de Soie, pour ornements, Encens, Onates pour Saintes-Huiles, Bas d'aube, Dentelles pour aube, Etoffes à Soutane, Corlons d'aube, Ceintures, Soie Noire, Toiles fines brin rond, etc., etc.

Jos. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort, No 62, COTE DE LA MONTAGNE. Québec, 20 décembre 1881.

FOURRURES

MON assortiment de Fourrures est maintenant au complet et offert en vente à des prix raisonnables :

Capots pour Messieurs en Astracan et en Raton, Robes de Voitures, Jaquettes pour Dames, en Loutré, Astracan et Mouton de Perse, Manchons, Casquettes, Boas, etc., etc.

Aussi — Gants de Chevreuil, Kid et Laine. FOURRURES TEINTES ET REFAITES. JAMES C. PATERSON 27, RUE BUADE. Québec, 10 octobre 1881.

J & W REID

FABRIQUANTS DE PAPIER A LA PAPETERIE DE LORETTE FABRIQUANT

le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

MM. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries, Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux. Québec, 11 septembre 1880.

DROUIN, FLYNN ET GOSSELIN, AVOCATS,

BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC. Suivent les Cours des Districts de QUEBEC, MONTMAGNY et GASPE.

F. X. DROUIN, Hon. E. J. FLYNN, LL. D., JEAN GOSSELIN, Québec, 23 juillet 1881.

CE JOURNAL

peut-être trouvé sur l'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE. (10, rue Spruce) où l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York. Québec, 25 mars 1880.

GRANDE REDUCTION Vente sans réserve !!

RABAIS EXTRAORDINAIRE !! Le sousigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir une immense quantité de marchandises à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défile toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de Messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboures, Encensoirs, Burettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de :

Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Fleurs de toutes sortes, Apprêts pour fleurs

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Ecoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leurs achats d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants :

Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

Un Escompte de 10 pour 100 sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, 177, Rue Saint-Joseph, Québec. Québec, 25 octobre 1881.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNE



Les Pilules et Onguent Holloway !

LES PILULES purifient sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des Rognons et des Boyaux. Elles donnent la force et la santé au constitutions débiles et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles rhumatismes, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/4, 2s. 9d., 1s. 2s., et 3s. chaque boîte et pot et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London. Québec, 2 novembre 1881—1 an.

CONDITIONS

—DU—

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement EDITION QUOTIDIENNE.

Table with columns: CANADA, ET ETATS-UNIS, Un an, Six mois, Trois mois.

Table with columns: ANGLETERRE, Un an, Six mois, Trois mois.

Table with columns: FRANCE, Un an, Six mois, Trois mois.

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous..... 50 centins. Pour chaque insertion subséquente..... 12 1/2 " Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centins par ligne pour la première insertion, et de 5 centins pour les insertions subséquentes.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIETAIRE,

Dn N. E. DIONNE, rédacteur en chef, FLAVIEN MOFFET, assistant rédacteur, AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne. RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU Editeur-Propriétaire, No 9, Rue Buade, H. V., Québec.